

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023 DU CONCESSIONNAIRE DE LA  
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CASINO DE FORGES-LES-EAUX**

En application de l'article L 1411-13 du code général des collectivités territoriales, les documents relatifs à l'exploitation des services publics délégués, sont mis à la disposition du public.

Le rapport d'activités 2022-2023 du concessionnaire de la délégation de service public du casino de Forges-Les-Eaux est mis à la disposition du public et est consultable soit en mairie, auprès du secrétariat de la direction générale des services, aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie, soit sur le site internet de la commune (*Rubrique « Services municipaux », Menu « Navigation », puis rubrique « Conseils municipaux », et onglet « Rapports annuels »*).

Fait à Forges-Les-Eaux, le 14 Octobre 2024.

La Maire

Christine LESUEUR



**Affiché le : 15 OCT. 2024**

**Publiée électroniquement sur le site internet de Forges-Les-Eaux, le : 15 OCT. 2024**